

MEETING DE RENTREE DE L'URIF FO Le 16 septembre 2015

UNE VOLONTÉ DE
S'OPPOSER AU PACTE
DE RESPONSABILITÉ -
À LA LOI MACRON - À
LA LOI TOURRAINE -
À LA LOI REBSAMEN -
À LA LOI NOTRE



UNE EXCELLENTE MOBILISATION : PLUS DE 500 MILITANTS !

DES INTERVENTIONS DYNAMIQUES ET MOBILISATRICES

DES REVENDICATIONS CLAIRES !

LA NÉCESSITÉ DE
S'ENGAGER DANS LA
POURSUITE DE LA GRÈVE ET
DES MANIFESTATIONS DU
9 AVRIL 2015



DECLARATION DE LA COMMISSION EXECUTIVE CONFEDERALE

Après la loi dite « Macron 1 » qui remet en cause des droits des salariés (travail le dimanche, licenciements, prud'hommes, etc.) celle dite « Rebsamen » qui affaiblit notamment le rôle des CHSCT et la réforme territoriale, la Commission Exécutive Confédérale s'adresse solennellement au gouvernement sur l'avenir du Code du travail et de la négociation collective.

Entériner les déréglementations en cours, inverser la hiérarchie des normes, s'inscrire dans le néolibéralisme européen destructeur de droit, subordonner le Code du travail aux dogmes économiques constituerait une attaque frontale contre les salariés et les valeurs de solidarité et d'égalité.

Dans une telle hypothèse, FORCE OUVRIERE s'engagera dans un combat social et républicain.

Cette question ainsi que celles relatives au pouvoir d'achat, à l'emploi et à l'avenir du service public et des retraites seront au centre des débats du CCN des 7 et 8 octobre 2015, tant en termes de revendications que de possibilités d'action.

Adoptée à l'unanimité avec une abstention

Paris, 17 septembre 2015